

Julien Aguin, maire de Voisenon sélectionné pour assister au « Grand Atelier » national pour la transition écologique.

Sélectionné parmi un panel représentatif de 120 maires de communes rurales en France, Julien Aguin, maire de Voisenon et membre du bureau de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne (AMR77) a été retenu pour participer à ce travail sur 4 week-ends.

L'Union européenne s'est fixée comme objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, impliquant de fait la réduction à hauteur de 55% de ses émissions de gaz à effet de serre. Pour aboutir à cet objectif, la France s'est-elle même dotée d'une stratégie nationale bas carbone. Néanmoins, elle ne pourra y parvenir sans s'appuyer sur les acteurs territoriaux et particulièrement les communes rurales.

Que ce soit de par la compétence urbanisme – stratégique pour concilier développement des espaces et préservation de la biodiversité et des écosystèmes – de par leur connaissance du terrain nécessaire à la production en énergies renouvelables et à une gestion durable des ressources, ou encore de par leur proximité avec les administrés, salubre pour la sensibilisation, l'éducation et l'émergence de projets citoyens sur les enjeux environnementaux et climatiques, les maires ruraux sont en effet en première ligne pour réussir la transition écologique et se doivent donc de mobiliser tous les outils et pratiques pour s'engager dans ce défi.

Face à l'urgence climatique, l'association des maires ruraux de France (AMRF) a décidé d'accélérer son engagement pour la transition écologique en organisant le « Grand Atelier des maires ruraux pour la transition écologique ».

La France est constituée à 88% de territoires ruraux, habités par un tiers de sa population et détenteurs des biens communs naturels indispensables au bon équilibre écologique. L'AMRF est ainsi persuadée que sans l'implication des maires ruraux, la transition ne se fera pas. Le monde rural doit se préparer à des mutations majeures pour jouer son rôle plein et entier dans l'histoire nationale. Les maires des communes rurales sont les activateurs des potentialités locales. Ils sont le rouage essentiel pour engager concrètement la réalisation des projets.

Grâce à ce travail, des propositions concrètes seront directement remises sur le bureau des ministres Christophe Béchu, à la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Dominique Faure, aux Collectivités territoriales et à la Ruralité.

Les Maires Ruraux : un levier pour la transition.

La transition écologique est la voie nécessaire pour lutter contre le changement climatique et les désordres divers qu'il entraîne pour les territoires et leurs acteurs.

La transition écologique est un défi pour les zones rurales et leurs habitants. Elle est une occasion inédite pour ces acteurs de faire preuve d'innovation dans de multiples domaines.

C'est déjà ce que certains maires ruraux pratiquent avec succès dans différents domaines (énergie, mobilité, alimentation, etc.), souvent en mobilisant les habitants de leurs villages.

Par leur proximité, par le « vivre avec », les élus ruraux jouent un rôle spécifique dans la transition écologique de leurs territoires en accompagnant et en mobilisant leurs administrés autour d'objectifs locaux, en animant le débat local, en facilitant l'application des mesures décidées au niveau national. Ils sont un relai inédit et spécifique à la France pour accélérer les changements partout dans un souci de justice sociale et territoriale.

Les trois orientations du grand atelier

1) Faciliter l'implication des élus ruraux dans l'effort national et européen de lutte contre le changement climatique en constituant une communauté d'acteurs apprenante et engagée dans la transition écologique, capable ainsi d'initier, de conforter, de démontrer et donner à voir, de piloter, d'essaimer de puissantes dynamiques territoriales et au final d'inspirer leurs collègues et les autres acteurs.

2) Permettre d'engager par le bas des démarches de transition à haute qualité démocratique.

Les communes rurales ont pour cela un atout majeur : la petite taille de leur organisation permet la concordance d'un territoire avec une communauté capable de porter un projet de société.

Les maires, appuyés par la démarche du Grand Atelier pour la transition écologique, se trouveront confortés dans leur rôle de garant d'une citoyenneté active et inclusive, celle de la démocratie du faire, qui permet à chacun de trouver sa place dans un récit global.

Ainsi les projets de territoires engagés ne seront pas uniquement institutionnels mais s'inscriront bien dans une démarche de changement culturel, capable d'embarquer l'ensemble des acteurs qui les constituent et de réconcilier les aspirations sociales avec le fonctionnement des institutions républicaines.

3) Permettre un changement d'approche de la transition écologique, moins portée sur une visée technique et d'investissement que sur une mise en capacité politique et citoyenne des territoires.

Le Grand Atelier vise une démarche moins portée par les chiffres et les indicateurs que par les récits des acteurs des transitions. Moins étayée par la complexité des dispositifs que par la simplicité et la globalité des approches. Et en cela, la démarche souhaite renouer avec le désir de saisir une capacité d'action accessible à tous, ruraux comme urbains.

Et concrètement ?

Le dispositif, qui sera organisé lors du premier semestre 2023, est en cours d'élaboration. Il vise à réunir 120 maires sur 4 week-ends et s'appuie sur 4 objectifs opérationnels :

- Informer les élus locaux sur les enjeux et défis de la transition écologique au niveau des territoires.
- Animer une réflexion approfondie des élus ruraux sur leur rôle, leurs missions et les moyens associés en matière de transition écologique.
- Mettre en valeur les actions entreprises dans le monde rural en matière de transition écologique, sensibiliser et inspirer les acteurs de la transition.
- Élaborer des axes de travail qui traduiront l'action des élus ruraux sur leurs territoires et auprès de leur population et des acteurs en renforçant la mise en œuvre opérationnelle de l'Agenda rural.

Message de Julien Aguin, maire sélectionné.

« C'est un véritable honneur et un enjeu important que les maires ruraux de France et en particulier mes pairs au sein de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne m'aient choisi pour participer à cette formidable aventure. »

« Cette première expérience, à l'issue du premier week-end a été très enrichissante. Nous, maires ruraux des quatre coins de France, nous avons pu échanger sur nos problématiques et partager des solutions. Nos liens ont été renforcés et nous avons la certitude que nos communes sont des liens indispensables à la vie des français. »

« La citation de Winston Churchill inspire et résume bien l'action des maires ruraux : Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge. »

Contact presse

- Pour l'AMRF : lili.favre@amrf.fr
- Pour l'AMR77 : communication@mairesruraux77.fr
- Pour Julien Aguin : julien.aguin@voisenon.fr